



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26084401



22 JUIN 2026

Greffe

N° d'entreprise : **0891 079 909**

Nom

(en entier) : **MEUSE TRAVAUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **4520 WANZE, Chaussée de Wavre 255**

Objet de l'acte : Suppression de la limitation financière des pouvoirs de l'administrateur

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18/06/2026, il résulte que :

Après délibération, l'assemblée décide, à l'unanimité, la résolution suivante :

- Supprimer, avec effet immédiat, la limitation de vingt-cinq mille euros (soit, 25.000,00 EUR) applicable aux pouvoirs de gestion et de représentation de l'administrateur, telle qu'elle résulte de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2026.
- En conséquence, supprimer l'obligation de recueillir un accord préalable et écrit de l'organe d'administration pour tout engagement dépassant ce montant.

La décision de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2026 est modifiée en conséquence.

L'actionnaire,
Monsieur José LARDOT

L'administrateur,
Monsieur Pascal BAIRAMJAN

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2026 - Annexes du Moniteur belge